

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Madame Laura BLEVIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI)
Monsieur Sébastien BOUL (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-03

VENTE DU MINIBUS COMMUNAL

Rapporteur : Monsieur Olivier LE CORVAISIER - Adjoint chargé des Finances et de l'accompagnement budgétaire des projets

La Commune de Langueux a fait l'acquisition d'un véhicule publicitaire, mis en circulation en 2005. Il s'agit d'un minibus de 9 places qui affiche, à ce jour, un kilométrage de 257 000 kms. Ce véhicule vieillissant nécessite des travaux pour pouvoir transporter des personnes dans des conditions satisfaisantes.

En avril 2019, la ville a décidé de se doter d'un nouveau minibus destiné à améliorer les conditions de transport de la population et des associations. Un partenariat a été engagé avec la société Visiocom qui a sollicité le concours de partenaires locaux pour assurer le financement du véhicule par le biais d'emplacements publicitaires. Ce sont 13 entreprises qui se sont engagées pour 3 ans à participer au financement de ce véhicule.

En fin d'année 2020, il a été décidé de mettre en vente l'ancien minibus, moyennant une mise à prix à 1 200 €, correspondant à l'estimation qui en a été faite. L'information a été communiquée à l'ensemble des personnels communaux. Trois propositions sont parvenues en mairie.

L'ouverture des plis a été effectuée le 31 décembre dernier, en retenant l'offre du plus offrant.

Par conséquent, il vous est proposé :

- d'acter le principe de vendre le minibus communal de marque Renault, immatriculé sous les références 169 XJ 22,
- de fixer à 1 902 € le prix de vente du véhicule, conformément à l'offre reçue la plus élevée,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se référant à la cession, y compris les écritures comptables pour sortir le bien de l'actif de la Commune.

Le présent rapport, ne soulevant ni avis contraire, ni observation, est ADOPTE à l'unanimité.